PREAVIS NO 09/2009

ACCOMPAGNANT LE PROJET DE BUDGET 2010

Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers.

En vertu des dispositions de la loi sur les Communes et du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de la Bourse communale pour l'année 2010. Ce projet a été préalablement soumis à la Commission des Finances qui est chargée de rapporter sur cet objet.

Pour la compréhension de chacun, nous vous présentons le détail complet du budget.

1. ADMINISTRATION GENERALE

Pour que les divers dicastères touchés par des charges salariales reflètent les dépenses réelles, les comptes par nature :...300, 301 Traitements, ...3031 Part patronale AVS et ...3041 Part patronale CIP (Caisse Intercommunale de Pensions) sont imputés dans les dicastères suivants : 101, 102, 11, 32, 352, 353, 354, 355, 356, 358, 43, 44, 451, 46, 58, 81.

10. Autorités

11. Administration communale.

C. 11.3011.1 Traitement du personnel administratif.

C. 11.3011.4 Traitement apprentie.

L'augmentation du premier poste provient du passage de 60 % à 80 % du taux de travail de Mme I. Vouillamoz ainsi que du poste d'employé à 100 % que notre apprentie Mlle V. Grandjean occupera dès la fin de son apprentissage au mois d'août 2009.

Ces changements seront opérés afin de repourvoir le poste de préposée au Contrôle des Habitants (départ à la retraite de Mme Aguet en fin d'année).

C. 11.3011.13 Indemnité responsable ludo-bibliothèque.

Afin de soutenir l'important travail fourni par les responsables de la ludobibliothèque, la Municipalité a réadapté les indemnités.

C. 11.3031 <u>Assurances sociales AVS.</u>

C. 11.3041 <u>Caisse de retraite CIP.</u>

Les cotisations de ces 2 postes sont directement influencées par les changements énoncés ci-dessus.

C.11.3151.1 Prestations informatiques Harmonisation 2010 (Nouveau compte)

Dans le cadre du projet d'harmonisation des Registre des Habitants demandé par la Confédération, une somme d'environ CHF 5'000.00 sera consacrée à la mise en place d'un logiciel qui facilitera les échanges de données entre communes, cantons et Confédération. Dans ce cadre, un contrat a également été passé avec La Poste pour des prestations (attributions à des numéros de logement) qui se chiffreront à environ CHF 15'000.00.

C.11.3193 <u>Cotisation ARCAM.</u> (Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges). Nouveau compte.

Pour rappel, cette nouvelle association a pour but d'encourager le développement économique régional sous diverses formes (préavis 9/2008). La cotisation est de CHF 8.50 par habitant. En 2008, la facturation n'a porté que sur une partie de l'année et a été imputée dans le compte 11.3191 Cotisations diverses.

C. 11.3521 Part à des charges de communes.

La part versée pour la gestion du Centre des Jeunes à Aubonne est reportée dans le compte 550.3522.1 (voir explications page 7).

C. 11.3651.3 Subvention ludo-bibliothèque communale.

Afin de mieux soutenir l'infrastructure de notre bibliothèque, la Municipalité a réadapté la subvention annuelle (achat de livres, matériel).

2. FINANCES ET IMPÔTS

21. IMPÔTS

C.21.40... Les diverses recettes d'impôts (Revenus, Fortune P.P. et P.M.).

Quelques postes d'impôts ont été réindexés, vu les résultats 2007-2008. Toutefois la prudence reste de mise.

IMPOTS	Charges	Revenus	Taux	
			imposition	
BUDGET 2010	132'000.00	7'981'000.00	65 %	
BUDGET 2009	110'000.00	7'306'000.00	65 %	
Différence	+ 22'000.00	+ 675'000.00		

22. SERVICE FINANCIER

C. 22.3221 <u>Intérêts des dettes consolidées</u>.

TABLEAU DES EMPRUNTS - BUDGET 2010

- 3 -

Date	Date	Compte	Genre d'emprunt	Capital	Am.	Durée	Taux	Intérêts
Emission	Echéance	No					%	
10.02.05	10.02.10	9221.16	UBS c.124753.2 Trav.Ch.Neuf-Bière	1'300'000.00	sans	1.5 ms	2.12	3'445.00
11.02.10	31.12.10		Renouvellement 10.5 mois			10.5 ms	2.00	22'750.00
07.06.05	07.06.10	9221.73	UBS c.124.753.3 Constr.Mais.Com.	1'000'000.00	sans	6 ms	1.92	9'600.00
07.07.10	31.12.10		Renouvellement 6 mois			6 ms	2.00	10'000.00
30.09.04	30.09.10	9221.12	UBS c. 124.3753.4	2'000'000.00	sans	9 ms	2.70	40'500.00
			Ex. CIP/ s.poly.: 739'500					
			Ex.RAIF:/Step: 300'000					
			Ex.RAIF./Bellev. 265'000					
			Raif.tr.R.Allaman 695'500					
01.10.10	31.12.10		Renouvellement 3 mois			3 ms	2.00	10'000.00
12.09.05	12.09.15	9221.91	Postfinance trav. Estuey -Cl.Bière	1'000'000.00	sans	1 an	2.50	25'000.00
31.05.06	31.05.16	9221.711	SUVA (Seppey) Mais.com.	2'000'000.00	10% an		3.26	
			Constr. Mais. Com.1'500'000 + Trav. mise sépar. Gd Prés pr .8/04 : 1 mio		selon besoin			
			Remboursement en 01.2010	-250'000.00				
			Solde	1'750'000.00		1 an	3.26	57'050.00
01.07.10	31.12.10		Emprunts pr travaux en cours : construct. Collège Les Communaux, passage sous-voies CFF,etc / estimation	2'000'000.00		6 ms	2.00	20'000.00
01.07.10	31.12.10		Countanon	2 000 000.00		01118	Z.00 TM*	20 000.00
			TOTAL	9'050'000.00			2.4127%	198'345.00

^{*} Taux moyen calculé sur l'année.

Comparaisons	Total emprunts	%Taux moyen	Total Intérêts
BUDGET 2010	9'050'000.00	2.412	198'345.00
BUDGET 2009	7'300'000.00	2.616	191'000.00
BUDGET 2008	7'800'000.00	2.657	208'000.00
BUDGET 2007	9'400'000.00	2.330	219'000.00
BUDGET 2006	10'000'000.00	2.390	239'000.00
BUDGET 2005	8'400'000.00	2.894	244'000.00
BUDGET 2004	8'400'000.00	2.280	192'000.00
BUDGET 2003	8'100'000.00	3.086	250'000.00
BUDGET 2002	8'800'000.00	3.704	326'000.00

C. 22.3521 Fonds de péréquation : part à des charges de communes.

C. 22.4521 Fonds de péréquation remboursement aux communes.

La participation nette au fonds de péréquation horizontale (différence entre ces 2 comptes) s'élève à **CHF 687'447.00** pour notre commune (comptes 2008 : CHF 729'926.00).

C. 22.4221.1 Revenus comptes courants et placements à terme.

Les revenus de ce compte sont nettement diminués par rapport à 2008 et 2009 car les liquidités seront engagées dans les divers travaux extra-budgétaires tels que la construction du collège "Les Communaux", le passage sous-voies CFF, etc....

C. 22.4511 Remboursement de l'Etat de Vaud pour les dépenses thématiques.

Le fonds de péréquation intercommunal consacre l'équivalent de 4 points d'impôts pour prendre partiellement en charge les dépenses des communes en matière de transports : transports publics, routes et transports scolaires et entretien des forêts dépassant l'équivalent de respectivement 8 points pour les routes et les transports et 1 point pour les forêts.

La ristourne que notre commune recevra est évaluée à CHF 105'729.00.

C. 22.4909 <u>Imputation intérêts s/emprunts</u>.

C'est uniquement la valeur résiduelle du coût des travaux relevant des Egouts et des Eaux figurant à l'Actif du Bilan, qui a été prise en considération dans la calculation de ces imputations internes. Nous avons appliqué le taux moyen du tableau de la page 2 (2.412% de CHF 4'255'781.05 – travaux en cours). Les contreparties se retrouvent dans les comptes Egouts 46.3905 et Eaux 81.3905.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Répartition des charges salariales.

Employés			
communaux	Répartitions		ventilations
Buchet Jean-Luc	10%	Forêts	32.3011.1
Aubert Laurent	20%	Routes	43.3011
	10%	Parcs	44.3011
	10%	Déchetterie	451.3011
	25%	Egouts	46.3011
	25%	Eau	81.3011
Conciergerie			
Freitas José	2.50%	Anc. école Prieuré	352.3011
	40%	Maison Commune	354.3011
	57.50%	Collège Fin	358.3011
Pittet Denis	5%	Eglise	353.3011
	95%	Salle polyvalente	355.3011
Gameiro Freitas Elis.	100%	Bâtiment du feu	356.3011
Rey Olga	25%	Forêts - cabane	32.3011.1
	12.50%	Cure	58.3011.1
	62.50%	Ancienne école	352.3011
Futur concierge	100%	Collège Les Communaux	363.3011

35. BATIMENTS

Explications générales:

Coûts de chauffage.

C. 352.3121.2, 354.3121.2, 355.3121.2, 356.3121, 358.3121.2, 359.3121 Chauffage: Nous avons tenu compte des hausses consécutives du prix du chauffage au gaz facturé par les Services Industriels.

354. Maison de Commune

C. 354.3141 Entretien bâtiment et entourage.

La fin des travaux de l'adaptation du local de l'ancienne poste pour la nouvelle épicerie ainsi que la réfection des sols du bureau administratif sont prévus.

C. 354.4231.2 Location commerces.

Le départ de La Poste occasionne une perte de CHF 28'710.00. Il est à noter que dans ce montant sont inclus les 3 mois de loyer gratuits dont bénéficiera l'exploitant de la nouvelle épicerie.

355. Salle polyvalente.

C. 355.3141 Entretien bâtiment et entourage.

Les parquets du foyer et de la buvette feront l'objet d'une remise en état pour environ CHF 20'000.00. Les mitigeurs des douches des vestiaires hommes seront également changés.

C. 355.3181 Honoraires et frais divers.

Des frais seront engagés pour l'étude du changement du système de chauffage de la salle polyvalente.

C. 355.4271.2 Locations de la grande salle.

C. 355.4271.3 <u>Locations salles scolaires.</u> (Nouveau compte)

Afin de faire ressortir clairement les locations scolaires des autres types de locations, 2 comptes distincts ont été créés.

Peu d'encaissements ont été imputés dans le premier compte car la commune a rompu sa convention avec l'Armée suisse, ceci au profit du collège "Les Communaux". La Municipalité souhaite que les locaux de la salle polyvalente soient disponibles notamment en vue de la création d'une cantine pour les élèves.

358. Collège de la Fin.

C. 358.3113 Achat mobilier et équipement.

L'achat d'une auto-laveuse compacte a été budgétée pour CHF 8'300.00.

359. Villas et studio

C. 359. 3121 <u>Electricité – chauffage.</u>

C. 359. 3121.1 <u>Electricité – chauffage villa Clos Devant 11.</u> Nouveau compte

C. 359. 3121.2 Chauffage villa Clos Devant 7. Nouveau compte

Le premier compte ne sera plus utilisé. Les 2 comptes suivants ont été créés pour différencier les coûts de chauffage des 2 villas, ceci suite à la mise en raccordement du gaz dans la villa au Ch. du Clos Devant 7.

C. 359. 4231.3 Part locataires s/chauffage et frais divers.

Le montant plus élevé imputé dans ce poste comprend désormais les frais de la 2^{ème} villa qui étaient auparavant payés directement par le locataire.

362. Collège Intercommunal Etoy-Buchillon.

C. 362.3141 Participation frais d'entretien.

C. 362.4271 Location salles scolaires.

La part nette supportée par notre commune se montera à CHF 17'700.00.

363. Collège Les Communaux

Tous les comptes nécessaires à l'exploitation de ce nouveau collège ont été créés. La mise en activité de ce bâtiment débutera en milieu d'année. Les frais et encaissements de locations sont calculés en conséquence. Un poste de concierge sera également mis au concours.

4. TRAVAUX

43. ROUTES

C. 43.3141.1 Entretien, achat et transports matériau.

Les finitions des routes du centre du village et du Ch. Neuf seront effectuées en prévoyant la sécurisation des arrêts de bus.

451. ORDURES MENAGÈRES ET DECHETTERIE

C. 451.3114 Achat de matériel et divers.

Les dépenses prévues dans ce compte sont principalement liées à l'achat d'un container-broyeur (alu, fer-blanc) qui sera installé dans le quartier de la Plantay ainsi que le changement de quelques bennes pour le verre.

46. RESEAU D'EGOUTS ET EPURATION

C. 46.3141 Entretien canalisations et collecteurs.

La réparation du collecteur EU En Chenallette-Senaugin et sous RC 1 a été prévue.

C. 46.3905 <u>Imputations intérêts s/emprunts</u>.

Voir explications en page 3 c. 22.4909

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

C. 51.3521.1 <u>Participation groupement Aubonne (enseignement primaire)</u> et C. 52.3511 <u>Participation enseignement secondaire.</u>

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire
BUDGET 2010	662'000.00	741'000.00
BUDGET 2009	636'000.00	719'000.00
Différence = + ou - Charges	+ 26'000.00	+ 22'000.00

Le total des frais de l'enseignement des secteurs primaires et secondaires représente **CHF 1'403'000.00** (CHF 1'355'000.00- budget 2009) soit, <u>**11.49 %**</u> (11.98 % budget 2009) des charges totales de ce budget.

Nombres d'élèves : enseignement primaire : 233 (229 budget 2009), enseignement secondaire : 198

(192 budget 2009)

Total des élèves : 431 (budget 2009 : 421 élèves).

54. ORIENTATION PROFESSIONNELLE

C. 54.3511.1 Part COFOP Centre orientation et formation professionnelle.

Ce compte est sorti du décompte de la facture sociale. Voir explications détaillés données par l'Etat de Vaud (pages 10 à 12).

55. FORMATION PROFESSIONNELLE

550. Activités parascolaires Nouveaux comptes

C. 550.3113 <u>Achat équipements Centre des Jeunes.</u>
C. 550.3522.1 <u>Part frais exploitation Centre des Jeunes.</u>

C. 550.3522.2 Part traitement Centre des Jeunes.

Jusqu'à présent notre commune versait à la Commune d'Aubonne une part aux frais d'exploitation pour le Centre des Jeunes ouvert dans cette même bourgade. La libération de l'appartement de la salle polyvalente permet de répondre à la demande de nos jeunes citoyens en ce qui concerne l'ouverture d'une 2ème antenne dans notre commune, ceci à titre d'essai. Pour l'année 2010, la gestion administrative est encore assurée par la commune d'Aubonne.

Le compte 550.3113 a été créé pour l'achat de quelques jeux, d'équipement pour l'animation et d'ustensiles pour de la petite cuisine.

La part aux frais d'exploitation imputée jusqu'ici dans le compte 11.3521 est désormais budgétée dans le compte 550.3522.1.

La création du 3^{ème} compte 550.3522.2 implique des dépenses nouvelles au niveau du salaire versé aux animateurs en charge de ce poste (CHF 62'000.00).

58. TEMPLES ET CULTES

C. 58.3651.1 Participation frais paroisse catholique.

Pour 2010, le budget comprend : la remise en état des structures en béton armé apparent de l'Eglise catholique de St-Prex ainsi que l'entretien courant pour environ CHF 37'000.00. Le solde de ce poste (CHF 10'000.00) concerne la part d'Etoy versée à la paroisse catholique à raison de CHF 8.20 par paroissien.

- 8 -

60. SERVICE DE POLICE

C. 60.3189 Prestations surveillance gendarmerie.

C'est la part brute d'un poste à plein temps qui est imputée dans ce compte, contrairement à la part nette qui a été imputée dans le budget 2009, d'où la différence entre les 2 années.

C. 60.4521 Part frais de gendarmerie par les Communes d'Allaman et Buchillon.

Les 2 communes précitées participent à raison de 35 % des frais bruts. La part nette supportée par Etoy s'élève à CHF 94'250.00.

7. SECURITE SOCIALE

72. PREVOYANCE SOCIALE

Facture sociale 2010

	La facture sociale se répartit dans les services suivants :	Facture finale 2008	Budget 2009	Budget 2010
C. 72.3511.1	Aides, subventions et autres régimes sociaux	1'182'037.00	1'412'004.00	1'601'447.00
C. 72.3511.2	AVS-AI Prestations compl. à domicile et hébergement	782'244.00	829'121.00	955'132.00
C. 72.3511.3	Protection de la jeunesse	171'080.00	179'333.00	Hors F. soc.
C. 72.3511.5	Part LAMAL Assurance maladie	390'406.00	496'327.00	541'578.00
C. 53.3511	Enseignement spécialisé	345'152.00	375'663.00	553'310.00
C. 54.3511.1	COFOP Transition formation - Format. professionnelle rattachée à l'Office de perfectionnement scolaire	13'824.00	17'732.00	Hors F. soc.
	TOTAL	2'884'743.00	3'310'180.00	3'651'467.00

Les postes Protection de la jeunesse C.72.3511.3 et COFOP C.54.3511.1 sont sortis de la facture sociale dès 2010 (voir explications du canton dans les pages 10 à 12).

Comparaison des coûts de la facture sociale:

Facture 2004	Facture 2005	Facture 2006	Facture 2007	Fact. Finale 2008 Reçue en 2009	Budget 2009	Budget 2010
2'262'446.00	2'535'197.00	2'765'361.00	2'438'664.00	2'884'743.00	3'310'180.00	3'651'467.00

Facture sociale et péréquation :

	Décompte final 2008 reçu en 2009	Budget 2009	Budget 2010
Facture sociale c.72-53-54 sel explications ci-dessus * = fact. provisoire 2009	2'884'743.00	*3'310'180.00	3'651'467.00
<u>Péréquation</u> horizontale nette c.22.3521 ./. c.22.4521	662'222.00	656'102.00	687'447.00
Rbt dépenses thématiques c. 22.4511	-105'729.00	-3'792.00	-105'729.00
Totaux	3'441'236.00	3'962'490.00	4'233'185.00

Pour 2010, notre participation à la péréquation et à la facture sociale atteint <u>CHF 4'233'185.00</u> soit le <u>34.67</u> % des charges totales de notre budget. Cette somme représente également le <u>53.04</u> % des impôts budgétés dans le compte 21 (CHF. 7'981'000.00).

En ajoutant à cette participation, les frais scolaires des secteurs primaires et secondaires) de <u>CHF 1'403'000.00</u>, on obtient la somme de <u>CHF 5'636'185.00</u> qui correspond à <u>46.16</u> % des charges totales de notre budget.

Les pages suivantes vous donneront les informations détaillées reçues du canton concernant la facture sociale.

EXPLICATIONS FACTURE SOCIALES – DONNEES DU CANTON PAGES 10-11-12

EXPLICATIONS FACTURE SOCIALES – DONNEES DU CANTON PAGES 10-11-12

EXPLICATIONS FACTURE SOCIALES – DONNEES DU CANTON PAGES 10-11-12

- 13 - Budget 2010

C. 72.3526 ARASMA: part Etoy frais réseau AJEMA (nouveau compte)

La part de base des communes aux frais du réseau AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne – préavis 7/2008) se monte à CHF 9.75 par habitant, soit CHF 26'325.00. A ce montant s'ajoutent divers frais d'exploitation qui varient en fonction de l'utilisation de l'infrastructure et du nombre d'enfants (au total CHF 117'000.00)

73. SANTE PUBLIQUE

C. 73.3651.2 Subvention OMSV.

Notre participation à l'Organisme médico-social vaudois se monte à fr. 92.00 par habitant soit fr. 249'000.00.

8. SERVICE DES EAUX

C. 81.3111.1 Achat compteurs et petit matériel.

Dans ce poste sont notamment prévus :

- le remplacement d'environ 20 anciens compteurs pour l'irrigation
- l'acquisition d'un nouveau système de lecture des compteurs à distance pour le relevé des consommations d'eau.

C. 81.3141.1 Entretien des fontaines.

La fontaine de la Romanèche nécessite des travaux de réfection qui sont inclus dans ce compte.

C. 81.3141.2 <u>Entretien réseau d'eau, sources et stations de pompage.</u>

La somme CHF 50'000.00 financera la pose d'un filtre à la Station de la source Jotterand (montant reporté du budget 2009) ainsi que la pose d'un by-passe au réservoir Jotterand pour la remise en pression du réseau d'irrigation de la zone IV (environ CHF 38'000.00).

C. 81.3521 Exploitation du réseau d'eau des Pontets.

Des essais de pompage pour la zone de protection de Chanivaz seront effectués suite à la décision du Tribunal administratif (recours Cornaz).

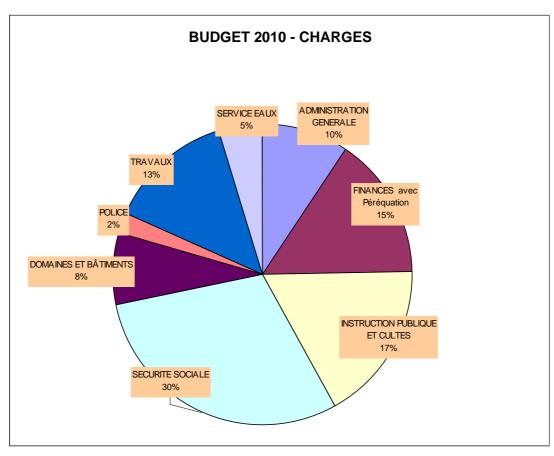
C. 81.3905 <u>Imputations intérêts s/emprunts</u>.

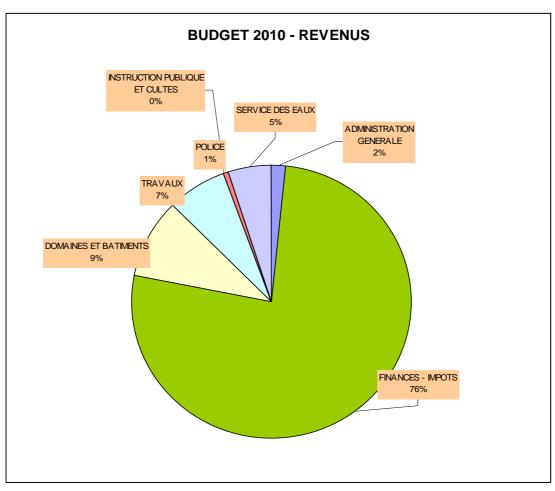
Voir explications en page 3 c. 22.4909

TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS - voir graphiques page 14

BUDGET 2010	CHARGES	%		REVENUS	%
ADMINISTRATION GENERALE	1'164'700.00	9.54	ADMINISTRATION GENERALE	193'200.00	1.63
FINANCES avec Péréquation	1'858'311.00	15.22	FINANCES - IMPOTS	9'071'593.00	76.48
DOMAINES ET BÂTIMENTS	935'000.00	7.66	DOMAINES ET BATIMENTS	1'109'410.00	9.35
TRAVAUX	1'641'000.00	29.66	TRAVAUX	818'200.00	6.90
INSTRUCT. PUBLIQUE ET			INSTRUCT.PUBLIQUE ET		
CULTES	2'110'910.00	17.29	CULTES	5'000.00	0.04
POLICE	286'000.00	2.34	POLICE	72'750.00	0.61
SECURITE SOCIALE	3'621'057.00	13.44	SECURITE SOCIALE 0%		
SERVICE DES EAUX	591'000.00	4.84	SERVICE DES EAUX	591'000.00	4.98
TOTAUX	12'207'978.00	100.00	TOTAUX	11'861'153.00	100.00

- 14 - Budget 2010





CONCLUSIONS

Avant les amortissements et attributions obligatoires, les charges représentent CHF 12'043'478.00, les recettes CHF 11'852'353.00 et le résultat affiche un déficit de **CHF 191'125.00**.

Les amortissements et attributions obligatoires se détaillent de la manière suivante :

c. 46.3311 Egouts c. 81.3311 Eaux Total CHF 160'700.00 CHF 3'800.00 CHF 164'500.00

Après ces opérations, les <u>charges</u> se chiffrent à <u>CHF 12'207'978.00</u> et les <u>recettes</u> se chiffrent à <u>CHF 11'852'353.00</u>.

Le résultat final se traduit par un déficit de fr. 355'625.00

Evolution comparative des résultats Comptes-Budget (après les attributions et amortissements obligatoires)

ANNEE	BUDGET	RESULTAT	COMPTES	RESULTAT
2000	Déficit	- 77'000.00	Excéd. recettes-vente terrain	1'490'683.75
2001	Excéd. recettes	47'880.00	Excéd. recettes-vente terrain	2'929'850.70
2002	Déficit	-71'510.00	Excéd. recettes	974'642.40
2003	Déficit	-163'220.00	Excéd. recettes	177'960.95
2004	Déficit	-830'310.00	Excéd. recettes	381'793.35
2005	Déficit	-370'220.00	Excéd. recettes-vente terrain	3'070'213.60
2006	Déficit	- 165'090.00	Excéd. recettes	374'206.80
2007	Déficit	-579'970.00	Excéd. recettes-vente terrain	4'908'862.40
2008	Déficit	-512'251.00	Excéd. recettes-vente terrain et impôts	3'918'784.75
2009	Déficit	-331'270.00	Exercice en cours	
2010	Déficit	-355'625.00		

Pour mémoire, les excellents résultats des années précédentes sont souvent dus à la vente de parcelles communales.

Les charges croissantes du ménage communal sont heureusement absorbées par une amélioration des rentrées fiscales. Celles-ci ne permettent toutefois pas d'équilibrer totalement le budget pour l'année à venir.

En conclusion:

- vu le préavis no 09/2009
- ouï le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, la Municipalité demande au Conseil Communal d'accepter le budget 2010 tel que présenté.

La Bourse Communale:

E. de Mestral

Ainsi adopté en séance de Municipalité le 26 octobre 2009

Le Syndic : La Secrétaire :

M. Roulet S. Ruchet

Délégué municipal: M. D. FIORA